



Le guide de l'auteur d'œuvres plastiques et graphiques est paru.

Le Syndicat National des artistes Plasticiens CGT a le plaisir de vous informer de la parution de son "Guide des auteurs d'œuvres plastiques et graphiques".

Notre syndicat agit depuis trente ans pour la défense des artistes. Nous constatons tous les jours que les auteurs des Arts visuels éprouvent de grandes difficultés à trouver les renseignements concernant le cadre administratif et réglementaire des différents aspects de leur activité professionnelle. C'est souvent par manque d'information qu'ils ne peuvent faire valoir leurs droits, et cela contribue à leur fragilité économique.

C'est ce constat qui nous a amenés à concevoir ce guide. Il traite en détail des droits sociaux, de la fiscalité, du droit d'auteur, des aides, des différents types de contrats ou de conventions qu'un artiste peut être amené à négocier, enfin de toutes les spécificités qui dessinent la profession d'artiste-auteur dans le domaine des arts visuels. De plus, il contribue à la réflexion sur les améliorations à y apporter.

Les auteurs des arts visuels qui ont conçu et élaboré cet ouvrage ont su développer leurs compétences à travers leur expérience personnelle, leur travail de terrain, leur représentation syndicale dans les instances institutionnelles et leur rôle d'interlocuteurs des pouvoirs publics.

C'est un outil pratique de 144 pages, de format 10 x 15 cm. Nous l'avons voulu accessible au public le plus large, c'est pourquoi son prix de vente n'est que de 10 euros. Il sera, nous en sommes convaincus, un outil de formation nécessaire à l'ensemble des professions des arts visuels.

Nous espérons que vous réserverez à ce guide un accueil favorable.

Sommaire (principaux thèmes)

Qu'est-ce que le SNAPcgt ? Le rôle des associations d'artistes

La déclaration d'activité.

Le statut social sociale des artistes auteurs. Le régime de sécurité sociale.

• description du régime, les 2 organismes, les missions • champ d'application • les activités accessoires • les cotisations • le précompte • les prestations • première affiliation • la commission d'action sociale • La formation professionnelle • La retraites et la retraite complémentaire. Les autres droits sociaux • L'Allocation de solidarité spécifique (ASS) • Le RMI • L'ABC.

Vos droits d'auteur. Qu'est-ce que le droit d'auteur ? Comment définir une œuvre originale ?

Toutes les œuvres sont-elles protégeables ? Le droit moral. Les droits patrimoniaux.

Le droit de présentation publique. Le droit de suite. Les droits collectifs.

Factures, vente d'œuvre ou droit d'auteur ? Les sociétés d'auteurs. Faire valoir vos droits "au jour le jour". Les droits d'exploitation. Présentation de la SAIF.

Le statut fiscal. Les taxes et impôts. La taxe d'habitation. La taxe professionnelle. Tenir sa comptabilité. Les impôts sur le revenu. La TVA. Prix, récompenses et subventions. Contrôle ! Les frais professionnels. Tenir sa comptabilité. Les frais mixtes. Les amortissements.

La gestion de votre vie professionnelle. Valeur du travail & marché de l'Art. • Calculer le prix de sa journée de travail • Les frais techniques. La contractualisation auteur/diffuseur • Les "activités annexes". • Combien facturer. L'atelier. S'assurer. Le droit à l'image. Le 1% décoration. L'auteur et le Code des marchés publics.

Les obligations des diffuseurs. Glossaire et adresses.

Bon de commande

10 euros (+ 1,80 euros de frais de port) **soit 11,80 euros**

(remise librairie possible, merci de prendre contact à l'adresse snapcgt@free.fr ou au 06 87 20 87 50)

Je vous achète exemplaires et vous joint un chèque d'un montant total de : euros

Adresse de facturation : nom Prénom
adresse
Code postale Ville

Si l'adresse de livraison est différente, merci de l'indiquer :

nom
adresse
Code postale Ville

Vous pouvez aussi vous adresser et retirez cet ouvrage

au SNAPcgt - 14-16 rue des Lilas - 75019 Paris le mercredi de 10 à 13h.
ou dans nos sections régionales.

Toutes les adresses et notre actualité sur le site www.snapcgt.org